



TOUS DÉCHETS : COMMENT ÉVITER LEUR DISPERSION DANS L'ENVIRONNEMENT

FICHE N°
ACTION 4

CATÉGORIE
Limitation des
déchets en amont



LES ENJEUX

Cette fiche s'intéresse à tous les déchets abandonnés dans l'espace public, de façon intentionnelle ou non et qui se retrouvent in fine dans l'environnement par l'action du vent ou de la pluie. Cette pollution peut aussi bien provenir de sacs poubelles laissés dans la rue, de déchets jetés par terre, ou de dépôts sauvages.

Au-delà des outils réglementaires et des actions habituellement engagées par les collectivités (verbalisation, brigades dédiées, enlèvement gratuit d'encombrants), cette fiche présente trois actions complémentaires, ayant pour vocation de prévenir et d'empêcher cette pollution marine.

LES CHIFFRES

Dans une étude de février 2019, l'ADEME a estimé à **21,4 kg** la quantité produite de déchets dits « sauvages » par habitant et par an. En Méditerranée, 134 espèces sont victimes de l'ingestion de plastique.

Source : rapport WWF Pollution plastique en Méditerranée.

OBJECTIFS DE L'ACTION



Déchets collectés lors d'une campagne de recensement des déchets sur les plages.

Réduire les déchets plastiques :

- **PRÉVENIR** la dispersion des déchets jetés dans l'espace public
- **EMPÊCHER** les déchets dits « sauvages » d'atteindre les cours d'eau et la mer
- **SENSIBILISER** les citoyens au problème de la dispersion des déchets

BÉNÉFICES

- **AMÉLIORATION** de la propreté des espaces naturels, amélioration du cadre de vie
- **DIMINUTION** du risque sanitaire lié aux déchets sauvages



TÉMOIGNAGE

« À titre expérimental, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins équipe les extrémités des canalisations d'eau pluviales ou d'émissaires en mer de filets qui permettent de retenir les macro-déchets (plastiques, aluminium, verre...) ou micro-déchets (mégots, billes de polystyrène...) susceptibles de se répandre de façon préjudiciable dans l'environnement.

« Récupérer les déchets avant qu'ils n'arrivent en mer est une nécessité pour préserver la qualité des fonds marins et des eaux de baignade. L'étude du contenu des filets permettra de caractériser la nature des déchets, d'identifier leur source et de définir des solutions pour remédier à leur dispersion. »

Le déploiement de filets sur des canalisations d'eaux pluviales pourvoyeuses de déchets ainsi que sur des émissaires en mer se poursuivra sur le territoire si le résultat de l'expérimentation est satisfaisant. Cette opération complète et renforce l'initiative de pose de plaques signalétiques « Ici commence la mer » mise en œuvre depuis 2018 et le ramassage des macro-déchets dans les vallons et cours d'eau par les équipes de l'Agglomération.

Laurence Estembre, Directrice du Pôle Cycles de l'eau de la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins



